



22 janvier 1963 - 22 janvier 2013: cinquantenaire du traité de l'Elysée entre la France et l'Allemagne

publié le 19/01/2013

Extrait du Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 entre la France et l'Allemagne, et dont nous fêtons donc le cinquantenaire :

Les deux Gouvernements reconnaissent l'importance essentielle que revêt pour la coopération franco-allemande la connaissance dans chacun des deux pays de la langue de l'autre. Ils s'efforceront, à cette fin, de prendre des mesures concrètes en vue d'accroître le nombre des élèves allemands apprenant la langue française et celui des élèves français apprenant la langue allemande. Le Gouvernement fédéral examinera, avec les gouvernements des Länder, compétents en la matière, comment il est possible d'introduire une réglementation qui permette d'atteindre cet objectif. Dans tous les établissements d'enseignement supérieur, il conviendra d'organiser un enseignement pratique de la langue française en Allemagne et de la langue allemande en France, qui sera ouvert à tous les étudiants.

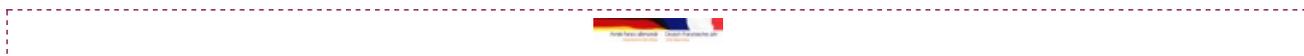
Le Président de la République française

Charles de GAULLE

Le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne

Konrad ADENAUER

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.